

Huile pour tomettes et briques AURO N° 114

Fiche technique

Type de produit

- Huile solvantée pour une imprégnation respirante et le traitement des surfaces.

Utilisation

- Comme traitement unique pour brique, pierre, terre cuite à l'intérieur et l'extérieur.
- Comme imprégnation pour les surfaces absorbantes avec traitement ultérieur à l'huile ou à la cire.
- Comme imprégnation de supports minéraux avec traitement ultérieur avec la Peinture pour façade AURO N° 323*.

Propriétés techniques

- Testée selon DIN EN 71, partie 3, Sécurité des jouets et DIN 53160, résistance à la salive et à la sueur
- Égalise les différents degrés d'absorption

Composition

Essence d'orange; ester glycérique de colophane avec acides organiques, huiles de lin, de ricin, de tournesol; standolie d'huile de bois; siccatifs (sans plomb). Peut entraîner une réaction allergique. Les produits naturels ne sont ni exempts d'odeurs, ni d'émissions. Déclaration exhaustive sur www.auro.de.

Teinte

Transparente, « effet de feu/miel ». Effet variable selon le type de support. Pour cette raison, procéder à des essais.

Procédé d'application

Pinceau, rouleau ou pistolet

Temps de séchage dans des conditions climatiques normales (23 °C/50% d'humidité relative)

- Imprégnation du support: jusqu'à 30 minutes env.; sec au toucher: au bout de 10 heures env.; peut être recouvert: au bout de 24 heures env.;
- Dureté finale: atteinte au bout de 3-5 jours env. Pendant cette phase, ménager et éviter poussière et saleté.
- Une humidité élevée, des basses températures, le contact avec l'eau (même pour une courte durée), une sur-consommation de produit et un manque d'aération rallongent considérablement le temps de séchage et entraînent des effets négatifs quant aux propriétés techniques futures du produit.
- Le séchage a lieu grâce à l'absorption d'oxygène (oxydation) conduisant à des odeurs et émanations caractéristiques du produit. Pour cette raison, veillez impérativement à aérer suffisamment à une température modérée pendant toute la phase de séchage.

Densité	0,89 g/cm ³	Classe de danger: UN 1263, classe 3
Viscosité	14 secondes (DIN 4 mm) à 20 °C.	
Diluant	Prête à l'emploi; pouvant être diluée à hauteur de 30% max. avec le diluant végétal AURO N° 191*.	
Consommation	Ø 0,05l/m ² par application, variable selon le type de support, d'application et de surface. Déterminer la consommation exacte par des essais.	
Nettoyage des outils	Immédiat après utilisation avec le diluant végétal AURO N° 191. Laver ensuite au Savon végétal AURO N°411* et à l'eau.	
Stockage	Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé, dans un endroit frais, à l'abri du gel. Le tenir hors de la portée des enfants. Conservation à 18 °C dans le contenant original fermé: 24 mois.	
Emballage	Fer blanc. Ne recycler que les contenants vides, dont les restes de produit sont complètement desséchés.	
Traitement des déchets	Résidus liquides: Code CED 200127, désignation CED: peintures. Ne recycler que les résidus complètement séchés comme peintures durcies ou les jeter dans les ordures ménagères.	
Attention Inflammable, R10. S16, conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Risque d'auto-inflammation à cause des huiles siccatives. Laisser sécher les chiffons imprégnés de produit, individuellement et bien à plat, ne pas les mettre en boule ou les stocker dans un contenant en métal hermétiquement clos. Contient de l'huile essentielle d'oranges. R65, peut provoquer une atteinte aux poumons en cas d'ingestion. S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Il est indispensable de prendre les mesures de sécurité adéquates usuelles, concernant par exemple une aération suffisante et une protection de la peau pendant l'application. Pour les travaux de ponçage, porter un masque de protection. Respecter les données de la fiche de sécurité, ainsi que celles des fiches techniques*.		

Remarques

- Vérifier que le produit est adapté et compatible au support.
- Pendant l'application, éviter l'exposition directe au soleil, l'humidité et la poussière.
- De la limaille de fer due à un limage ou de la poussière peuvent provoquer des changements de couleur des surfaces en bois traitées, c'est pourquoi le contact doit être évité.
- Température d'application min. 10 °C, 30 °C max., 85% max. d'humidité relative, température d'application optimale située entre 20-23 °C, humidité relative optimale 50-65%.
- Bien remuer avant l'emploi; mélanger les produits de lots différents, de façon homogène afin d'égaliser des variations de production possibles.
- Les produits contenant de l'huile sont thermoplastiques et ramollissent sous l'effet de la chaleur; veillez impérativement à un séchage complet avant d'utiliser les surfaces ou de les travailler.
- Pour obtenir une protection optimale sur la durée, les surfaces doivent être contrôlées et entretenues régulièrement. Les zones abîmées doivent être réparées immédiatement.
- Un ton verdâtre propre au produit est possible, mais disparaît avec le temps.
- Un jaunissement de la surface, caractéristique du produit est possible et à prendre en considération.
- Le cycle de rénovation dépend de l'usure du support.

Conseils techniques d'application

Huile pour tomettes et briques AURO N° 114

1. Support

1.1 Supports adaptés: brique, pierre, terre cuite, carrelages en argile non vernis.

Conditions préalables: Le support doit être ferme, sec, chimiquement neutre, absorbant, exempt de graisses, solide, résistant et exempt de substances suintantes.

2. PRÉPARATION

2.1 Préparation du support

- Nettoyer le support; dépoussiérer minutieusement.
- Neutraliser l'acidité des sols frais; toutes les taches ou voilages de ciment doivent être complètement enlevés.
- Dans le cas d'une première application, le sol doit être impeccablement propre, sec et chimiquement neutre;
- Éteindre les chauffages par le sol pendant l'application.

2.2 Traitement de base

- Appliquer le produit de façon régulière; pour des applications au sol, utilisez un pinceau adapté et un bac à peinture, **ne pas déverser sur la surface!**
- En fonction du degré d'absorption du support, diluer avec le Diluant végétal AURO N° 191, à hauteur de 30% max., par exemple dans le cas de supports faiblement absorbants.
- Le produit doit pénétrer complètement dans le support; il ne doit pas former de pellicule en surface; avant le séchage définitif, **dans les 30 minutes**, faire pénétrer, répartir de façon régulière ou enlever le surplus de produit n'ayant pas pénétré dans le support, à l'aide, par exemple, d'un chiffon qui ne peluche pas ou d'un feutre beige ou blanc.
- Ne pas laisser le produit imprégner les joints ou autres zones cavités, car le temps de séchage se trouve, dans ce cas, extrêmement rallongé.

2.3 Traitement intermédiaire

- Généralement nécessaire pour le traitement des sols, dans le cas de surfaces soumises à une très forte usure, huilées ou cirées, tout comme dans le cas de supports fortement absorbants dans d'autres domaines d'applications.
- Comme décrit au point 2.2.

2.4 Traitement final

- Comme décrit au point 2.2 (appliquer avec parcimonie).
- Le cas échéant, répéter l'opération jusqu'à absorption complète du produit par le support;
- Selon le type de matériau du support et du degré d'utilisation des surfaces, différents types de traitements finaux sont possibles. Par exemple avec les produits AURO suivants:
 - Cire dure AURO N° 171*
 - Cire liquide, Classic AURO N° 981*
 - Peinture pour façade AURO N° 323*

3. APPLICATION EN CAS DE TRAVAUX DE RENOVATION

3.1 Type de support: Surfaces exposées à une très forte usure ou surfaces endommagées (entretien)

3.1.1 Préparation du support

- Enlever les couches de cire ou les couches très sales, avec par exemple le Produit de nettoyage à la cire AURO N°421* ou le Nettoyant pour laque et lasure AURO N°435*.
- Enlever complètement les revêtements extrêmement usités ou abîmés jusqu'à l'apparition du support brut intact. Nettoyer les surfaces minutieusement et dépoussiérer.
- Une rénovation partielle est possible, mais peut entraîner des différences de couleur en fonction du type de produit final utilisé, ainsi qu'en fonction du degré d'usure du support.
- Les revêtements manquant de solidité ou d'adhésion ainsi que les anciennes couches non adaptées doivent être complètement enlevés.

3.1.2 Application

- Selon le degré d'usure, comme décrit au point 2.

3.2 Type de support: Surfaces en parfait état (entretien)

3.2.1 Préparation du support

- Bien nettoyer la surface (avec, par exemple, le Nettoyant pour laque et lasure AURO N° 435*), dépoussiérer.

3.2.2 Traitement ultérieur, à fortiori restauration

- Selon le degré d'usure et le traitement final, comme décrit au point 2.

4. NETTOYAGE ET ENTRETIEN

- Après un traitement de surface complet, éviter le contact avec l'eau durant 4 semaines environ.
- Nettoyer les surfaces à l'eau tiède; le cas échéant, en utilisant le Nettoyant pour sol AURO N° 427* ou le Nettoyant pour laque et lasure AURO N°435*.
- L'emploi de détergents ou d'accessoires agressifs (par exemple, la microfibre) peut détruire ou entraver les propriétés de protection du revêtement.
- Pour ôter et nettoyer le revêtement, avoir recours, si besoin, aux outils mécaniques habituels à cet usage dans le commerce.
- En fonction du degré d'usure, la surface doit faire l'objet d'un entretien avec par exemple, l'Huile pour tomettes et briques AURO N° 114* ou la Cire dure AURO N° 171*.

* voir fiches techniques correspondantes.

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas pour autant l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Mise à jour au 10.06.2011.